

Mar.

Bertr. Chauvireau
et
marie Girard.

approuvé la ~~de~~ nature et le mot en interligne Dangé
 Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil sept cent cinquante six après la publication
 du ban par trois dimanches consécutifs, sur le certificat de parolle publication fait
 dans la paroisse de S. Remy en date du vingt-un du présent mois ainsi signé
 Danton, curé de S. Remy sans aucun empêchement ni opposition ont épousé
 en face de l'église Bertrand Chauvireau fils de feu pierre Chauvireau
 le de défunte marie Gilbert: le marie Girard fille de feu michel Girard le
 de marquerite Lambert: Je soussigné leur ai donné la
 Bénédiction nuptiale en présence et du consentement de
 michel Girard le d'autre François Girard frères de l'épouse
 le Des soussignés —
 Bricheaux piogés I B. Bricheaux grand vicaire
 Dangé.